

Hebdo SAVOIE
AVIS IMPORTANT
Pour les départements de la Savoie et Haute-Savoie, le tarif 2025 des annonces légales est fixé par l'arrêté du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021. Il prévoit un prix à 0,187€ par caractère et à des for-faits spécifiques pour les annonces de constitution, de modifications, de dissolution, de liquidation, de non-dissolution, de procédures collectives et de changement de nom patronymique.

Pour votre projet de **MARCHÉ PUBLIC**
Hebdo SAVOIE
vous accompagne
04 74 23 80 72

Annonces administratives



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLUI DE CHAUTAGNE
PROJET DE MODIFICATION N°1 DU SPR DE CHANAZ
PROJET DE MODIFICATION DU PDA DE LA MAISON DE BOIGNE (CHANAZ)
Du lundi 29 septembre 2025 à 8h30 au jeudi 30 octobre 2025 à 12h00

Objet de l'enquête publique

Par arrêté en date du 2 septembre 2025 Le Président de la Communauté d'agglomération Grand Lac a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe relative aux projets de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de Chautagne (8 communes), de modification n°1 du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Chanaz et de modification du périmètre des abords de la Maison de Boigne à Chanaz. Les projets doivent permettre les principales évolutions suivantes sur les trois documents :

- **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) :** Modifications d'OAP existantes, création de nouvelles OAP sur des secteurs déjà identifiés en zone d'urbanisation...
- **Règlement écrit :** Apporter des ajustements de façon à faciliter l'application des règles, faire évoluer les règles, harmoniser des règles, supprimer des règles, ajouter des règles, corriger des erreurs matérielles...
- **Règlement graphique :** Évolutions en lien avec les modifications des OAP, évolution des emplacements réservés, évolutions de mise en cohérence avec la réalité des usages, évolution de l'identification des changements de destination, évolution des PAPAG (Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global), évolution des STECAL (Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limités), évolution de l'identification d'élément patrimonial, évolutions de mise en forme, correction d'erreurs matérielles...

Commission enquêteur

Par décision N° E25000135 /38 du 25 juin 2025, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble désigne :

- Monsieur Frédéric GOULVEN en qualité de commissaire enquêteur,
- Monsieur Vincent BIAYS en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Consultation du dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public pour être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- Au siège de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, 73100 Aix-les-Bains,
- A la Mairie de Chanaz - Maison de Boigne, 35 rue de la Mairie - 73310 Chanaz,
- A la Mairie de Chindrieux - 313 rue de l'église - 73310 Chindrieux,
- A la Mairie de Motz - 36 route de Blinty Chef-Lieu - 73310 Motz

Le dossier pourra également être consulté et téléchargé via le site internet dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/6597> ou le site de Grand Lac <https://grand-lac.fr>.

Le projet de modification n°1 du PLUI de Chautagne a fait l'objet d'une évaluation environnementale. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale Auvergne-Rhône-Alpes a fait part de son avis n°2025-ARA-AUPP-1640 le 27 août 2025.

Le projet de modification n°1 du SPR de Chanaz a fait l'objet d'un examen au cas par cas sur la nécessité d'une évaluation environnementale. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale Auvergne-Rhône-Alpes a rendu sa décision le 28 avril 2025 et a dispensé le projet de la conduite d'une évaluation environnementale.

La modification du Périmètre Délémité des Abords de la Maison de Boigne ne fait pas l'objet d'une évaluation environnementale.

Ces avis sont joints au dossier d'enquête publique, ainsi que les avis des personnes publiques associées déjà reçus et des commissions saisies (CDPENAF) pour chaque projet concerné.

Recueil des observations et propositions

Pendant la durée d'enquête publique, les observations et les propositions sur les projets peuvent être :

- consignées dans les registres d'enquête papier mis à disposition du public avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux désignés ci-dessus, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle ;
- adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Grand Lac - Enquête publique unique Chautagne, Commissaire enquêteur - 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX LES BAINS cedex ;
- adressées par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée enquete-publique-6597@registre-dematerialise.fr exclusivement du 29 septembre 2025 à 8h30 au 30 octobre 2025 à 12h00 précises,
- consignées dans le registre d'enquête dématérialisé accessible via le site internet dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/6597> exclusivement du 29 septembre 2025 à 8h30 au 30 octobre 2025 à 12h00 précises.

A cet effet, un poste informatique avec accès gratuit au site internet dédié est mis à la disposition du public dans tous les lieux qui accueillent une permanence du commissaire enquêteur.

Toute observation reçue en dehors de cette période ne sera pas prise en compte.

Le registre numérique

Le dépôt des pièces jointes à l'appui de ces observations et les propositions, seront effectués dans des formats de type «document final», tels que les formats «image» ou «PDF». Les pièces jointes ne devront pas dépasser 25 Méga-octets pour les mails et 50 Méga-octets pour celles déposées dans le registre d'enquête dématérialisé. Au-delà elles devront être adressées au commissaire enquêteur par courrier.

Afin d'assurer une information complète du public, l'ensemble des observations et des propositions (papier et électroniques) sera tenu à disposition, dans les meilleurs délais, sur le site internet dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/6597> et visible par tous.

Accueil du public

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, jours et horaires suivants :

Mairie de Chanaz
Maison de Boigne, 35 rue de la Mairie 73310 CHANAZ
Samedi 4 octobre 2025
9h00 à 12h00
Mairie de Motz
36 route de Blinty, Chef-Lieu, 73310 MOTZ
Mardi 7 octobre 2025
15h30 à 17h30
Communauté d'Agglomération Grand Lac
1500 boulevard Lepic, 73100 AIX-LES-BAINS
Lundi 13 octobre 2025
9h00 à 12h00
Mairie de Chindrieux
313 rue de l'église, 73310 CHINDRIEUX
Mercredi 29 octobre 2025
9h00 à 12h00
Clôture et décision à l'issue de l'enquête publique
Au terme de l'enquête, les projets pourront éventuellement être modifiés pour tenir compte des observations et propositions du public ainsi que du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, et seront soumis à délibération du Conseil communautaire de Grand Lac en vue de leur approbation.
A l'issue de l'enquête publique et pendant un an, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, au siège de Grand Lac et dans toutes les mairies des communes du PLUI de Chautagne aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet de Grand Lac.
Informations complémentaires
Cet avis sera affiché au siège de Grand Lac et dans l'ensemble des communes du PLUI. Il fera l'objet d'une parution, minimum quinze jours avant le début de l'enquête publique et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans le Dauphiné Libéré et l'Hebdo des Savoie.
Monsieur le Président de Grand Lac est responsable juridiquement des projets. Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX LES BAINS cedex.
Toute information concernant ces projets pourra être obtenue auprès du service Urbanisme - Planification de Grand Lac.
Toute personne peut, sur sa demande écrite et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

25168556

Constitution de société

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Franck AYMONIER, Notaire Associé à ANNECY, 5 rue Montaigne, le 03/09/2025, a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

SCI LOMTEMPS AVENIR

FORME : Société civile régie par les Articles 1832 à 1870-1 du Code Civil - Par le décret n°78-704 du 3 juillet 1978
SIEGE SOCIAL : 33 Chemin des Onges, 74150 HAUTEVILLE-SUR-FIER.

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous biens immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont la société pourrait devenir propriétaire.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 EUR) par apport en numéraire.

GERANCE : Monsieur Roland Gilbert MARCEL LOMBARD et Madame Geneviève BÉTEMPS, demeurant ensemble à HAUTEVILLE-SUR-FIER (74150) 33 chemin des Onges.

CESSION DE PARTS Clause d'agrément prévue dans les statuts

La société sera immatriculée au R.C.S. d'ANNECY

Pour avis, Le Notaire.
25168958

Aux termes d'un acte SSP en date à Annecy du 02/09/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

GRS CONSULT

Forme sociale : Société à Responsabilité limitée

Siège social : 41 route d'Annemasse, 74160 BEAUMONT

Objet social : Les activités d'ingénierie et de conseil dans le domaine des projets de construction et de génie civil, et notamment la conception de projets de construction, la planification, l'activité dite «OPC - Ordonnancement, Pilotage et Coordination».

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : 1 000 €

Gerance : Laurent GARRIGOS, demeurant 41 route d'Annemasse, 74160 BEAUMONT.

Immatriculation de la Société au RCS de THONON-LES-BAINS

25169027

SELARL BARDET LHOMME
Société d'avocats
inscrite au barreau du Jura

Par acte sous seing privé en date du 4 septembre 2025 a été constitué le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun DU PLATEAU DES DAINES, agréé le 6 mars 2025 sous le n°74-1031, dont le siège social est : 1010 Chemin des Afferras - 74270 FRANGY, qui sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de THONON-LES-BAINS (Haute-Savoie).

Pour avis, La gérance.
25169134

Constitution de société



20 Boulevard du Lycée
74000 ANNECY

Suivant acte SSP électronique en date du 05/09/2025, il a été institué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

SEPTIFAMILY

Capital : 15.000 €

Siège social : 130 Grande Rue - 74340 SAMOENS

Objet : L'exploitation de tous fonds de restaurant, de bar et de débit de boissons, de salon de thé, de pizzeria, de café, petite restauration et vente à emporter ; La dégustation et la vente sur place ou à emporter de tous mets et produits s'y rapportant ; L'activité de traiteur : préparation, vente à emporter de plats cuisinés, sandwicherie, point chaud, ainsi que la fourniture et livraison de repas aux particuliers et entreprises ; L'achat et la vente au détail de tous produits alimentaires et de consommation courante ; La vente et la dégustation de produits régionaux et/ou artisanaux ; La création et l'acquisition de tous fonds de commerce, branches d'activités ou établissements de même nature ou de nature similaire, leur exploitation et leur vente ; la prise en location-gérance de tous établissements de même nature ou de nature similaire, la mise en location-gérance de ou des fonds ou branches d'activité appartenant à la société, la location, avec ou sans promesse de vente ou d'apport de tout ou partie des biens mobiliers ou immobiliers de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gerance :

Madame Agathe TOLOSA-RENAND, demeurant 9 Rue Hercule Birat, Bâtiment D, Résidence les Saules - 11100 NARBONNE, Monsieur Maxime TOLOSA-RENAND, demeurant 130 Grande Rue - 74340 SAMOENS, Monsieur Jordan CASANOVA, demeurant 9 Rue Hercule Birat, Bâtiment D, Résidence les Saules - 11100 NARBONNE.

RCS ANNECY

Pour avis
25169006

Avis est donné de la constitution par acte SSP du 08/09/2025, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile Immobilière, qui sera immatriculée au RCS d'ANNECY, dénommée RIVEA, au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 7, allée des Bengalis - 74960 ANNECY et qui aura pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la construction, la rénovation, la transformation, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, de tous biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et qui sera représentée par Monsieur Maxime SENOUILLET, en qualité de premier gérant de la société.

Pour Avis.
25169048

Hebdo SAVOIE
Cabinet S. STRAPAZZON
16 Rue Louis BOCH
74000 ANNECY

Suivant acte ssp en date à ANNECY du 04/09/2025, il a été institué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE :

MPC

CAPITAL : 5.000 euros

SIEGE SOCIAL : CHARVONNEX (74370) -

43 Route de la Passerelle

OBJET : La Société a pour objet, en

France et à l'étranger :

L'acquisition, la cession et la gestion de toutes valeurs mobilières, La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises à objet civil ou commercial, industrielles, financières, mobilières et immobilières, Le contrôle, la conduite de la politique du groupe, la participation, la direction sur le plan administratif, comptable, juridique et financiers des sociétés au capital desquelles la société participera, Toutes activités de mandat, commissionnement, de conseil et de prestation de services, La participation de la société dans toutes opérations pouvant se rattacher à cette activité par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de mandats, de souscription ou d'achat de titres, ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation de prêt ou autrement, Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social et tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit.

DURÉE ET IMMATRICULATION : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANNECY.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés

ADMISSION DES ASSOCIES AUX ASSEMBLÉES - DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

PRESIDENT : Mr Florent RAMOIN, dmt 312 route de la Mionnaz Bâtiment C, 74330 EPAGNY METZ TESSY

DIRECTEUR GENERAL : Mr Cyril GRATIA dmt 30 Chemin du Génie Militaire, 74940 ANNECY

Pour avis.
25168966

Hebdo SAVOIE
Journal fondé en 1871
Hébdomadaire édité par la S.A.S
Imprimerie Ducret
Siège social : 3, rue André de Montfort 74150 RUMILLY
Directeur de publication : Stéphane Ducret
Principal actionnaire : Sogemedia
Rédaction et publicité locale :
3, rue André de Montfort
74150 RUMILLY CEDEX
Tél. 04 50 01 10 06
Publicité extra-locale : Espace PHR 5,
rue d'Alsace - 75010 PARIS
Tél. 01 45 23 44 10
Annonces judiciaires et légales :
Habilité pour les départements 73 et 74.
Tél 04 50 01 10 06
Impression : Digitaprint
59440 Avesnes-sur-Helpe
Dépôt légal à parution
CPPAP : 1028 C78954
ISSN : 1293 - 3775
Imprimé sur du papier production
France-Norvège. Certification papier produit
à partir de fibres IFOGD
PTOT : 0,022
ACPM